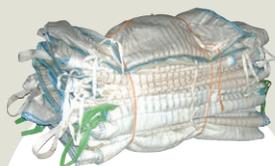


QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS AGRICOLES RECYCLÉS ?



**100 kg
de films usagés
= 650 sacs poubelles
de 100 l**



**5 big-bags
= 5 hourdis
pour le bâtiment
ou 2 m² de plaques
isolantes**



**5 bidons de 10 l
= 1 m de tube
pour l'industrie**



**1 t de papier recyclé
= économie de 1,41 t de bois
+ 48,2 m³ d'eau
+ 10,25 MWh d'énergie
ou fabrication d'isolant pour
les cloisons en plâtre**

Les plastiques sont une source de déchets non négligeable en agriculture : voici quelques chiffres pour l'année 2017. Le gisement estimé était de 116 000 tonnes et grâce à vous, 76 400 tonnes d'emballages et de plastiques usagés ont été collectés, en progression de 2 000 tonnes par rapport à 2016. 83 % de ces plastiques collectés ont été recyclés (100 % des ficelles usagées, 94 % des bigs-bags et 80 % des bidons plastiques), et 95 % des opérations de recyclage ont été réalisées en Europe, dont 75 % en France.

C'est donc 60 000 tonnes de CO₂ qui ont été évitées grâce au recyclage cette année-là. Alors BRAVO LES AGRICULTEURS !

Source : ADIVALOR, Rapport d'activité 2017

CONTRIBUEZ À LA VALORISATION DE VOS DÉCHETS AGRICOLES !

La collecte d'emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP) et plastiques s'inscrit dans le cadre de la filière nationale de valorisation mise en place par les organisations professionnelles, les distributeurs, les sociétés contributrices. Elle est confiée à Adivalor, éco-organisme national.

Cette action "Je trie FERME !" vise à aider à la mise en place en Pays de la Loire de

filères pérennes de collecte et d'élimination des déchets des exploitations agricoles.

À l'échelle de notre département, la Chambre d'agriculture, les distributeurs Négoce Grains 72, Agrial et Capl prennent en charge l'organisation des opérations de collectes des EVPP et des plastiques agricoles, en partenariat avec Adivalor. Avec la participation financière de l'Ademe et du Conseil régional des Pays de la Loire.

DATES À RETENIR :

PPNU :
21 novembre 2019

Ficelles et filets :
13 au 17 janvier 2020

Bâches d'ensilage
et films d'enrubannage :
13 au 17 janvier 2020

EVPP et EVPHEL :
Mai 2020
Novembre 2020

Big-bags et sacs :
Mai 2020

Rendez-vous sur le site

www.jetrieferme.fr

pour tout savoir sur les collectes de déchets dans la région.


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



Réalisation : Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire - Création : www.welko.fr - Edition : avril 2019 - Crédits photo : Adivalor, CAPL

Je trie FERME !

Campagne de collecte des déchets agricoles

NOVEMBRE 2019 en SARTHE

Emballages vides de produits phytosanitaires

Emballages vides de produits d'hygiène d'élevage laitier

Sacs et big-bags d'engrais

Sacs de semences en papier



Collecte destinée
aux agriculteurs,
horticulteurs, paysagistes,
parcs et jardins, golfs,
collectivités locales.


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

Emballages vides de produits phytosanitaires - EVPP

Big bags et sacs - EVPF

Films d'élevage - FAU

EVPHEL*

Ficelles et filets - FIFU

Produits phytosanitaires non utilisables - PPNU

Fûts



Bidons



Sacs, boîtes



Big bags et sacs



Films enrubanage et bâches



Bidons



Ficelles Filets



PPNU



Emb. vides produits hygiène élevage laitier

SITES DE COLLECTE

en Sarthe, du 18 au 22 novembre 2019

NORD-OUEST

		EVPP	EVPF	EVPHEL
Ancinnes	Ets Maudet	■	■	■
Conlie	Anjou Maine Céréales	■	■	■
Fresnay-sur-Sarthe	Anjou Maine Céréales	■	■	■
Joué-en-Charnie	CAM	■	■	■
Joué-en-Charnie	Agri Négoce Ouest	■	■	■
Joué-l'Abbé	Elevage Appro Service	■	■	■
La Milesse	Ets Corre SAS	■	■	■
Sillé-le-Guillaume	Anjou Maine Céréales	■	■	■
Ste-Jamme-sur-Sarthe	Ets Maudet	■	■	■
Vivoin	Ets Maudet	■	■	■

NORD-EST

		EVPP	EVPF	EVPHEL
Bonnétable	SAS Benoist	■	■	■
Cherré	Jeusselin SAS	■	■	■
Les Mées	Jeusselin SAS	■	■	■
Mamers	Jeusselin SAS	■	■	■
Marolles-les-Braults	Jeusselin SAS	■	■	■
Moncé-en-Saosnois	Jeusselin SAS	■	■	■
Nogent-le-Bernard	Jeusselin SAS	■	■	■
René	Ets Maudet	■	■	■
Sillé-le-Philippe	Ets Maudet	■	■	■
St-Mars-sous-Ballon	Ets Maudet	■	■	■
Thorigné-sur-Dué	Sté Veau	■	■	■
Thorigné-sur-Dué	Sté Verron	■	■	■

SUD-OUEST

		EVPP	EVPF	EVPHEL
Bazouges-sur-le-Loir	SABOC	■	■	■
Chantenay-Villedieu	Anjou Maine Céréales	■	■	■
La Suze-sur-Sarthe	Anjou Maine Céréales	■	■	■
Le Lude	CAPL	■	■	■
Louplande	Anjou Maine Céréales	■	■	■
Malicorne	Anjou Maine Céréales	■	■	■
Mansigné	Agri Négoce Ouest	■	■	■
Sablé-sur-Sarthe	Anjou Maine Céréales	■	■	■

SUD-EST

		EVPP	EVPF	EVPHEL
Bouloire	Agri Négoce 72	■	■	■
La Chartre-sur-le-Loir	Agri-négoce	■	■	■
Marolles-les-St-Calais	Sté Verron	■	■	■
Vaas	CAPL	■	■	■

Le Mans

QUELS DÉCHETS COLLECTER ET COMMENT LES PRÉPARER ?

Emballages vides de produits phytosanitaires

Bidons de 25 litres ou moins

- vidés,
- rincés 3 fois,
- égouttés,
- mis en saches,
- bouchons à part dans votre sache d'emballages souples.

Emballages souples

Sacs et boîtes en carton, papier et plastique (en contact avec les produits) et **sacs de semences en papier**

- vidés,
- pliés,
- dans une sache transparente, à part des bidons
- + les bouchons.

Big-bags d'engrais, de semences et de plants

- vidés et propres,
- pliés,
- ficelés par fagot de 10 big-bags.

Petits sacs d'engrais

- vidés, secoués et propres,
- ficelés par fagot de 50 sacs.

Emballages vides de produits d'hygiène d'élevage laitier

Bidons :

- ouverts, rincés, égouttés, sans les bouchons, en sache ou à l'unité,
- ne pas mélanger avec les EVPP.

ATTENTION !

Les saches et fagots ne doivent pas contenir de corps étrangers (cailloux, mandrins, ferrailles, parpaings, pneus, bois...).

Pensez à retirer dès maintenant des sacs de collecte chez votre distributeur et marquez votre nom et votre commune sur ce sac*.

*un sac non marqué peut être refusé.